



hettange-grande  
sœtrich

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 JUIN 2019

### COMPTE RENDU

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20h00.

#### **1/ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2019**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2019 est approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour)**.

#### **2/ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2019**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 avril 2019 est approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour)**.

#### **3/ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 JUIN 2019**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 03 juin 2019 est approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour)**.

#### **4/ BUDGET MUNICIPAL 2019 - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour)**, le Conseil Municipal :

- adopte le rapport de Décision Modificative n°1.

#### **5/ BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2019 - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour)**, le Conseil Municipal :

- adopte le rapport de Décision Modificative n°1.

#### **6/ VENTE DU LIVRE « DE L'OMBRE A LA LUMIERE » - TARIFICATION**

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- fixe la tarification du livre de la Ville « De l'Ombre à la Lumière » à 20 €.

#### **7/ BIÈRE « HETTANGEOISE » - TARIFICATION**

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- fixe la tarification de la bière « Hettangeoise » à 4,50 € la bouteille de 50 cl.

#### **8/ DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS (CCCE)**

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

- **Acquisition de tables et chaises pour l'Ecole Pasteur**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 1 708,00 € HT soit 2 049,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	1 708,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	854,00 €
Reste à charge de la collectivité	854,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition de gros pots ronds**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 7 186,59 € HT soit 8 623,91 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	7 186,59 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	3 593,30 €
Reste à charge de la collectivité	3 593,30 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Remplacement du panneau d'affichage au Hall Omnisport**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 5 000,00 € HT soit 6 000,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	5 000,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	2 500,00 €
Reste à charge de la collectivité	2 500,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition de panneaux de signalisation**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 1 192,92 € HT soit 1 404,60 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	1 192,92 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	556,46 €
Reste à charge de la collectivité	556,46 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Création d'un avaloir rue de Pederobba**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 1 250,00 € HT soit 1 500,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	1 250,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	625,00 €
Reste à charge de la collectivité	625,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Démolition d'un chalet communal rue du Stade**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 922,00 € HT soit 1 106,40 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	922,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	461,00 €
Reste à charge de la collectivité	461,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Travaux Mairie - Réalisation d'une cloison à la cave et dans le sas d'entrée**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 3 096,00 € HT soit 3 715,20 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	3 096,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	1 548,00 €
Reste à charge de la collectivité	- 1 548,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition de fournitures et pose d'un abri pour caisse automatique parking**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 3 317,00 € HT soit 3 980,40 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	3 317,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	1 658,50 €
Reste à charge de la collectivité	1 658,50 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Travaux d'alimentation électrique du parking avec vidéosurveillance**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour), le Conseil Municipal :**

- adopte le projet d'un montant de 9 579,36 € HT soit 11 495,23 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	9 579,36 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	4 789,68 €
Reste à charge de la collectivité	4 789,68 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Travaux électriques - Eclairage du Boulodrome**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour), le Conseil Municipal :**

- adopte le projet d'un montant de 6 592,50 € HT soit 7 911,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	6 592,50 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	3 296,25 €
Reste à charge de la collectivité	3 296,25 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition de poteaux incendie**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour), le Conseil Municipal :**

- adopte le projet d'un montant de 3 800,00 € HT soit 4 560,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	3 800,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	1 900,00 €
Reste à charge de la collectivité	1 900,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition d'une borne fontaine de jardin**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 1 090,00 € HT soit 1 308,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	1 090,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	545,00 €
Reste à charge de la collectivité	545,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Adjonction de 4 candélabres rue Patton**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 13 326,30 € HT soit 15 991,44 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	13 326,20 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	6 663,10 €
Reste à charge de la collectivité	6 663,10 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Travaux clôture école maternelle Sainte-Barbe**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 11 820,00 € HT soit 14 184,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	11 820,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	5 910,00 €
Reste à charge de la collectivité	5 910,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Travaux de suppression de la végétation sur escarpement sur le site de l'église**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 42 168,02 € HT soit 50 601,62 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	42 168,02 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	21 084,01 €
Reste à charge de la collectivité	21 084,01 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition de fournitures et pose menuiserie extérieure avec motorisation à l'Hôtel de Ville**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 14 861,00 € HT soit 17 833,20 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	14 861,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	7 430,50 €
Reste à charge de la collectivité	7 430,50 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Travaux d'étanchéité au Hall Omnisport**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 2 764,92 € HT soit 3 317,90 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	2 764,92 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	1 382,46 €
Reste à charge de la collectivité	1 382,46 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Installation de toilettes publiques Place Schuman**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 35 900,00 € HT soit 43 080,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	35 900,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	17 950,00 €
Reste à charge de la collectivité	17 950,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition d'un désherbeur par air chaud pulsé**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 2 340,00 € HT soit 2 808,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	2 340,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	1 170,00 €
Reste à charge de la collectivité	1 170,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Rénovation des douches du gymnase Pasteur**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 5 549,79 € HT soit 6 659,75 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	5 549,79 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	2 774,90 €
Reste à charge de la collectivité	2 774,90 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Installation de chauffage provisoire à l'Accueil Périscolaire Europa pendant les travaux de rénovation**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 25 822,00 € HT soit 30 986,40 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	25 822,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	12 911,00 €
Reste à charge de la collectivité	12 911,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Automatisation du portail de l'Hôtel de Ville**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 4 840,00 € HT soit 5 808,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	4 840,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	2 420,00 €
Reste à charge de la collectivité	2 420,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Rajout de points lumineux rue Patton**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 52 535,50 € HT soit 63 042,60 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	52 535,50 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	26 267,75 €
Reste à charge de la collectivité	26 267,75 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Démolition du garage dans la cour de l'Hôtel de Ville + travaux supplémentaires**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 17 582,75 € HT soit 21 099,30 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	17 582,75 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	8 791,38 €
Reste à charge de la collectivité	8 791,38 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Travaux de voirie dans la cour de l'Hôtel de Ville**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 17 058,50 € HT soit 20 470,20 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	17 058,50 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	8 529,25 €
Reste à charge de la collectivité	8 529,25 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Travaux de voirie - Liaison entre la Place de la Mairie et la rue de la Liberté**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 6 762,40 € HT soit 8 114,88 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	6 762,40 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	3 381,20 €
Reste à charge de la collectivité	3 381,20 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition de lumière encastrée EFC120 sans pot d'encastrement**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 7 351,80 € HT soit 8 822,16 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	7 351,80 €
------------------------	------------

Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	3 675,90 €
---	------------

Reste à charge de la collectivité	3 675,90 €
-----------------------------------	------------

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition de fournitures et pose de 2 plaques noires d'Afrique pour le Monument aux Morts**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 2 160,00 € HT soit 2 160,00 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	2 160,00 €
------------------------	------------

Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	1 080,00 €
---	------------

Reste à charge de la collectivité	1 080,00 €
-----------------------------------	------------

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Création de trottoirs rues du Wampich, du Château et Pablo Picasso**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 4 833,00 € HT soit 5 799,60 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	4 833,00 €
------------------------	------------

Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	2 416,50 €
---	------------

Reste à charge de la collectivité	2 416,50 €
-----------------------------------	------------

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition d'un disjoncteur inter-différentiel de 250A pour le Stade des Carrières**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 2 448,00 € HT soit 2 937,60 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	2 448,00 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	1 224,00 €
Reste à charge de la collectivité	1 224,00 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

- **Acquisition d'horloges astronomiques pour l'éclairage public**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- adopte le projet d'un montant de 3 390,16 € HT soit 4 068,19 € TTC,
- décide de sa réalisation,
- fixe le plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT	3 390,16 €
Fonds de concours de la C.C.C.E. 50% du montant HT	1 695,08 €
Reste à charge de la collectivité	1 695,08 €

- autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CCCE.

### **9/ REMBOURSEMENT DE FRAIS D'HUISSIER**

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à rembourser à Madame HAFRAOUI et Monsieur CUELLAR leurs frais d'huissier d'un montant de 54,34 €.

### **10/ PERSONNEL MUNICIPAL - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- approuve la mise à jour du tableau des emplois de la collectivité en tenant compte des opérations de recrutement et de mobilité réalisées depuis sa dernière mise à jour,

- arrête le volume de mois nécessaires pour assurer les besoins saisonniers et occasionnels des services en 2019.

#### **11/ PERSONNEL MUNICIPAL - JOURNEE DE SOLIDARITE 2019**

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour)**, le Conseil Municipal :

- adopte les mesures mentionnées afin d'accomplir la journée de solidarité pour l'année 2019.

#### **12/ MISE A JOUR DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE EPARGNE TEMPS A LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE**

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour)**, le Conseil Municipal :

- approuve ledit règlement.

#### **13/ PERSONNEL MUNICIPAL - INDEMNISATION DES FRAIS ENGAGES A L'OCCASION DES DEPLACEMENTS DU PERSONNEL DE LA COMMUNE**

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour)**, le Conseil Municipal :

- fixe les taux des indemnités de mission et kilométriques comme proposés,
- autorise le versement d'indemnités pour le remboursement des frais de déplacement du personnel de la commune sur présentation d'un état de frais et de toutes les pièces justificatives de l'engagement effectif de la dépense.

#### **14/ PLAN DE FORMATION 2019**

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour)**, le Conseil Municipal :

- approuve le plan de formation tel que présenté,
- prend acte de l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation du plan de formation au budget primitif 2019.

#### **15/ CONVENTION RELATIVE AU FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE ET LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE**

Rapporteur : Céline CONTRERAS, Adjointe au Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour)**, le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) en difficulté entre le Département de la Moselle et la Ville de Hettange-Grande pour l'année 2019.

#### **16/ CESSION DE TERRAIN - LIEUDIT WASSERFALL**

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- autorise la cession desdites parcelles au profit de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, représentée par son Président Monsieur Michel PAQUET, à l'Euro symbolique, par acte administratif,
- désigne Monsieur Mathieu PETERMANN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, pour représenter la Ville lors de l'établissement de cet acte.

#### **17/ TRAVAUX AU BEFFROI DE L'EGLISE SAINT-ETIENNE**

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- prend acte des informations mentionnées.

#### **18/ CONVENTION D'AUTORISATION DE REALISER LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE VOIRIE SUR LA RUE PATTON**

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention entre le Département de la Moselle et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs relative à la requalification de la rue du Général Patton.

#### **19/ CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE DES PASSAGES PIETONS SUR LA RUE VICTOR HUGO**

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la Communauté de Communes de Cattenom et Environs relative à la réalisation de travaux d'éclairage des passages piétons sur la rue Victor Hugo.

#### **20/ PLAN LOCAL D'URBANISME - ARRET DU PROJET DE REVISION DITE « ALLEGEE »**

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- tire le bilan de la concertation,
- arrête le projet de révision dite « allégée » du PLU de la Commune de Hettange-Grande, conformément à l'article L.153-17 du Code de l'Urbanisme,

- précise que le projet de révision dite « allégée » du Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis :
  - à l'ensemble des personnes publiques associées à son élaboration mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme,
  - aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés qui en ont fait la demande,
  - conformément à l'article R.153-6 du Code de l'Urbanisme, à la chambre d'agriculture, de l'Institut national des appellations d'origine contrôlée (INAO) et du Centre national de la propriété forestière (CNPFF).
- informe les Présidents des associations agréées en application des articles L.132-12 et L.132-13 qui pourront en prendre connaissance, s'ils le demandent.

**21/ CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE POUR TRAVAUX DE VOIRIE SUR RUE DE L'EGLISE ET ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU LUXEMBOURG - AVENANT N°1**  
 Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

**22/ MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCCE - EVOLUTION DE LA COMPETENCE INFORMATIQUE**

Rapporteur : Martial WOJTYLKA, Conseiller Municipal Délégué

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- accepte la modification de la compétence « informatisation des communes », libellée dans les statuts ainsi :
  - Equipement des communes en solution de sauvegarde de données NAS,
  - Equipement des communes en connectique : switch et d'une solution sans fil (WIFI),
  - Equipement des communes en routeur et pare-feu si nécessaire (incompatibilité du routeur du fournisseur d'accès),
  - Fourniture de logiciels métier pour les domaines suivants : (paie/facturation/finances/état civil) en version cloud,
  - Assistance technique aux communes de niveau 1,
  - Mise à disposition temporaire en cas de panne d'un PC de dépannage préconfiguré, dans la limite de 5 postes de travail.
- approuve la modification des statuts de la CCCE.

**23/ FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS**

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

**A l'unanimité des suffrages exprimés (25 Pour),** le Conseil Municipal :

- fixe le nombre et la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, tels que mentionnés dans les trois cas de figure,

- autorise Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Séance levée à 20h56.

Le Maire  
**Roland BALCERZAK**

